

Ensemble la Ville

Vive l'excellence !

À la rentrée 2009, le premier internat d'excellence, 100 % dédié à des jeunes « méritants », a ouvert ses portes à Sourdun (77) avec 120 élèves.

— Octobre 2009
#01



La politique de la ville
Pour qui ? pour quoi ?

p.4



Emploi
Des jeunes créateurs d'entreprise primés « Talents des cités »

p.10



Désenclavement
Plus de transports pour les quartiers

p.14

Sommaire

2 - 3 Interview

— Fadela Amara

4 - 5 Décryptage

— La politique de la ville : pour qui ? pour quoi ?

6 - 9 Dossier Éducation

— Sourdun, un internat 100 % excellence
— Regards croisés entre
Richard Descoings et Mohamed El Karf

10 - 13 Sur le terrain

— Ces jeunes qui créent leur entreprise
— Rénovation urbaine : un ballon d'oxygène
à Garges et Valence

14 Projets

— Plus de transports
pour les quartiers



15 Voir - Lire

16 Portrait

— Astrolabe : après l'école, l'apprentissage continue !

« La politique de du sur-mesure »



Comment définiriez-vous votre politique de la ville ?

Depuis près de trente ans, la politique de la ville tente d'apporter des réponses aux maux des quartiers défavorisés. Mais concrètement, qu'est-ce que la politique de la ville ? Ce sont d'abord des hommes et des femmes, des acteurs de terrain, des maires et des élus locaux, des associations, des centres de ressources et des entreprises qui expérimentent, inventent, créent et mettent en œuvre de nouveaux dispositifs et de nouvelles pratiques. Ensemble, ils fabriquent la ville et tricotent le lien social indispensable au vivre ensemble.

Ce sont aussi des outils tels que l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse) qui met en œuvre des actions de solidarité afin d'assurer la promotion et le développement social ; l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) qui permet la transformation physique des quartiers ; l'Épareca qui accompagne les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales et artisanales de proximité ; l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) et, enfin, le Secrétariat général à la Ville qui est le bras administratif de mon action et qui veille à la cohésion d'ensemble.

C'est aussi, aujourd'hui, une nouvelle méthode. En tant que secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, j'ai voulu faire de celle-ci une politique du sur-mesure, adaptée aux spécificités de chaque territoire et de chaque quartier. En mobilisant l'ensemble des acteurs – l'État qui veille au retour du droit commun, les élus locaux, les acteurs de terrain et les entreprises –, je veux faire des territoires le lieu d'une dynamique nouvelle, une dynamique collective. Les objectifs, eux, n'ont pas changé. Le fondement même de la politique de la ville reste la réduction des écarts et des inégalités sociales et économiques entre les territoires. Mais c'est en prenant appui sur tous les acteurs de la politique de la ville que nous repérons, développons et promouvons les bonnes pratiques.

**Je veux faire des
territoires le lieu
d'une dynamique
nouvelle, une
dynamique
collective.**

Pourquoi un nouveau magazine sur la politique de la ville ?

Le travail des acteurs de terrain, leurs efforts méritent d'être connus et

Ensemble la Ville

Directeur de la publication :
Hervé Masuré

Rédactrice en chef :
Corinne Gonthier

Comité de rédaction :
Élisabeth Broge, Marc Dubreuil,
Bettina Gillet, Corinne Gonthier,
Tamara Mejias, Marie-Christine
Paolini.

Ont collaboré à ce numéro :
Angéline Blard, Anne Dhoquois,
Barbara Domenech,
Bettina Gillet, Jacques Tiano.

Conception graphique :
IDcommunes

Maquette : IDcommunes
Secrétariat de rédaction :
Angéline Blard

Couverture :
JAFFRE J.C./Urba images
Vignettes : DR, Talents des
cités, Géraldine Cha-
pelle / Cit'images

Impression : IME

Site Internet :
www.ville.gouv.fr

Pour toute correspondance :
civ-info@ville.gouv.fr



la ville est une politique

Interview de Fadela Amara,
secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville



reconnus. Il faut que les initiatives innovantes soient valorisées. Ce magazine se veut un support, un lieu de rendez-vous et de réflexion, de débats mais aussi d'information.

J'ai souhaité un magazine vivant et interactif qui intègre aussi bien des interviews d'habitants ou de porteurs de projets que des reportages terrain, par exemple. Grâce à des interviews de chercheurs et de personnalités extérieures, ce magazine permettra aussi d'élargir le champ de notre réflexion en posant des questions nouvelles ou en apportant un éclairage nouveau sur certaines problématiques. Ainsi, Richard Descoings, directeur de Sciences Po Paris et auteur d'un rapport sur la réforme des lycées, est l'un des invités de ce premier

numéro. En somme, ce nouveau magazine sera à l'image de la politique de la ville : engagé, vivant, humain et interministériel !

Bilan et perspectives : où en sommes-nous et quels sont les projets à venir pour la politique de la ville ?

La dynamique est à présent bien lancée. Nous avons des résultats très encourageants, comme par exemple pour la rénovation urbaine, le désenclavement et la réussite éducative. C'est à nous de les faire connaître, et ce magazine est un moyen de partager nos réussites.

D'autres résultats seront plus longs à obtenir. La politique de la ville demande un travail de fourmi.

Ceci nécessite à la fois de consolider et de renforcer les dispositifs existants, mais aussi d'aller au-delà. Les quartiers doivent être au cœur du budget de sortie de crise, parce que ce sont les populations qui y vivent qui ont le plus souffert de la crise économique et du chômage. Et nous devons investir dès aujourd'hui. J'ai donc proposé plusieurs projets pour lesquels je souhaite obtenir un financement dans le cadre du grand emprunt national : le schéma national de développement des internats d'excellence, la création d'académies des arts, une rénovation urbaine « verte » (la RU verte)...

Enfin, la réforme territoriale est engagée. Elle nous permettra de concentrer nos moyens sur les territoires les plus fragiles. ■

Contrats d'autonomie : des opérateurs sur le terrain pour accompagner les jeunes

Inscrit dans la dynamique Espoir Banlieues, le contrat d'autonomie est une mesure d'accompagnement réservée aux jeunes faiblement qualifiés âgés de 16 à 25 ans, domiciliés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville de 35 départements. Sa mise

en œuvre est confiée à des opérateurs de placement publics et privés qui ont pour mission d'accompagner les bénéficiaires vers une sortie positive, un emploi, une formation qualifiante ou bien encore une création d'activité. Les opérateurs proposent aux jeunes concernés des actions de formation et de coaching préparatoires au travail et adaptées aux besoins des entreprises. Tout jeune s'engageant dans ce parcours perçoit une bourse mensuelle de 300 euros, sous réserve de son assiduité.

Cette phase d'accompagnement est d'une durée maximale de six mois, renouvelable une fois. Durant les six mois suivants, les opérateurs doivent effectuer un suivi des bénéficiaires pour s'assurer de leur insertion durable. L'objectif est de signer 45 000 contrats d'ici 2011. À mi-octobre 2009, le nombre de jeunes ayant signé un contrat d'autonomie est de 14 816.

10 738 jeunes sont actuellement en phase d'accompagnement. À l'issue du contrat, 29 % des jeunes ont trouvé un emploi, une formation qualifiante ou ont créé leur entreprise.

En savoir + :

— Départements concernés et contacts des opérateurs sur le site www.ville.gouv.fr



La politique de la ville : pour

Près de 8,3 millions d'habitants vivent dans les quartiers de la politique de la ville. Petites ou grandes, ces « cités hors la ville » sont, pour la majorité, au cœur de la « crise des banlieues ». La politique de la ville a été inventée pour répondre aux difficultés de ces quartiers.

Situés en général en périphérie des villes, les quartiers de la politique de la ville cumulent souvent plusieurs difficultés : taux de chômage plus élevé qu'ailleurs, logements plus dégradés, éloignement des centres-villes, manque de formation et de réseaux relationnels... Derrière ce qu'on a appelé la « crise des banlieues », c'est la cohésion sociale de notre pays qui est en jeu. C'est pour cela qu'une politique spécifique, la politique de la ville, a été inventée. Cette politique mobilise tous les acteurs : les maires, bien sûr, les services de l'État et tous ceux qui œuvrent au quotidien sur le terrain (associations, entreprises, travailleurs sociaux...).

Trente ans de politique de la ville

Déjà, au début des années 1970, les pouvoirs publics avaient pris conscience des difficultés que représentait la construction des « grands ensembles » excentrés des centres-villes. C'est pour aider ces quartiers à retrouver leur place dans le développement des villes que fut progressivement mise en place la politique de la ville. Il s'agissait de rétablir un équilibre et d'offrir à tous les habitants les mêmes conditions de vie. La politique de la ville s'attaque ainsi aux grands sujets de société : l'éducation, l'emploi, le logement, l'action sociale... Elle complète, là où le besoin est le plus pressant, les politiques dites de droit commun. Ses actions sont ciblées sur des territoires bien délimités baptisés zones urbaines sensibles (ou ZUS pour les initiés), zones de redynamisation urbaine (ZRU) et zones franches urbaines (ZFU). L'État, par l'intermédiaire des préfets, passe des contrats avec les villes –

les contrats urbains de cohésion sociale – pour définir un projet de développement et programmer des actions.

Qui fait quoi ?

C'est le président de la République qui donne l'impulsion et les orientations des politiques publiques à appliquer dans les quartiers. Il avait lui-même présenté les mesures de la dynamique Espoir banlieues à l'Élysée, le 8 février 2008. Rattaché au ministre du Travail Xavier Darcos, le secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville de Fadela Amara conçoit les mesures et les actions à mettre en œuvre. Il s'appuie sur une administration dédiée, le Secrétariat général à la ville qui pilote et évalue la politique de la ville. Les grandes orientations sont décidées en Comité interministériel des villes (CIV), qui se réunit au moins deux fois par an et auquel participent tous les autres ministères. Chacun a d'ailleurs pris des engagements d'interventions sur ces quartiers.

Grâce au programme national de rénovation urbaine, 530 quartiers seront rénovés à l'horizon 2013, pour un budget total d'environ 30 milliards d'euros d'investissement.



© Jérôme Dancette / Fotolia



© José Nicolas / Cit'images

Le secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville dispose, via l'Acse, d'un budget d'intervention annuel d'environ 420 millions d'euros pour financer des mesures sociales complémentaires à celles du droit commun dans le champ de l'éducation, l'emploi, la santé, la citoyenneté...



DR - Centre de tir postal de Gonesse

La mission de l'Épide est d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes, âgés entre 18 et 22 ans, en difficulté scolaire, sans qualification ni emploi.

qui ? pour quoi ?



DR

La politique de la ville s'attaque aux grands sujets de société : l'éducation, l'emploi, le logement, l'action sociale...

Sur le terrain

Deux agences sont dédiées à la mise en œuvre de la politique de la ville. Depuis 2004, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) développe un programme national qui comprend démolitions, reconstructions et réhabilitations de logements : d'ici à 2013, environ 500 quartiers seront rénovés, près de 4 millions d'habitants sont concernés. Depuis 2007, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse) met en œuvre les mesures touchant au social : éducation, santé, citoyenneté... De plus, l'Epareca restructure les commerces sur les zones urbaines sensibles ; et l'Epide assure un programme d'insertion professionnelle de jeunes en difficulté. Mais rien ne pourrait vraiment se faire sans la participation des communes, départements, associations, élus de banlieues... qui sont présents sur le terrain et connaissent parfaitement les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants de ces quartiers. Nouveauté : des délégués du préfet ont été nommés, cette année, pour faire le lien entre les habitants des quartiers et les services de l'État. Ils seront bientôt 350 répartis sur toute la France. ■

— Barbara Domenech

En savoir +

- www.ville.gouv.fr
- www.lacse.fr
- www.anru.fr
- www.espoir-banlieues.fr



© Bruno Vigneron / Fotolia

L'Epareca accompagne les collectivités locales dans leurs projets de redynamisation du commerce de proximité. Depuis sa création, une centaine de dossiers ou d'opérations sont en cours de traitement ou déjà réalisés. Pour la période 2009-2011, trente nouvelles opérations seront mises en chantier.



© Pierre Rousseau / Cit'images

Chiffres clés

8,3 millions

d'habitants vivent dans les quartiers de la politique de la ville (soit environ 13 % de la population française*) dont 4,4 millions dans les ZUS de métropole.

* autres quartiers de l'agglomération

32 %

des habitants de ZUS ont moins de 20 ans (contre 25 % dans l'ensemble de la population).

40,1 % des hommes de 15-24 ans et **29,8 %** des femmes de 15-24 ans vivant dans les ZUS sont au chômage (contre respectivement 19,1 % et 15,9 % en moyenne nationale).

Source : Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) - chiffres du recensement 2006

Un blog pour préparer la conférence de la vie associative

Afin de préparer la prochaine conférence de la vie associative qui aura lieu le 17 décembre prochain, trois groupes de travail ont été mis en place par Martin Hirsch, le haut commissaire à la Jeunesse : la place des associations dans le dialogue civil ; les relations pouvoirs publics / associations ; la reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole et volontaire. La conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), partie prenante de ces trois groupes de travail, met à la disposition des associations un blog sur lequel trouver dossiers documentaires, comptes-rendus de réunion, propositions de la CPCA... et remarques des associations qui se seront saisies de ce blog.

En savoir + :

— www.cPCA.asso.fr

Les Cucs sont prorogés en 2010

La géographie prioritaire est en cours de révision à la suite d'une large concertation. Cette révision permettra d'adapter les périmètres des territoires prioritaires aux réalités d'aujourd'hui. Parallèlement, les contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) passés pour trois ans en 2006 devraient être révisés. Dans un souci de cohérence et dans le but de laisser le temps nécessaire à la contractualisation, les Cucs en cours ont été prorogés d'un an sous la même forme. L'année 2010 sera donc l'année de passation de nouveaux contrats urbains adaptés aux besoins précis de chaque territoire de la politique de la ville.

Villiers-le-Bel : une maison de santé pluridisciplinaire

À Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise, les travaux pour la création d'une maison de santé viennent de débuter. Son ouverture est prévue en début d'année 2010. Les maisons de santé pluridisciplinaires constituent une réponse efficace aux difficultés constatées sur les territoires de la politique de la ville en matière de démographie médicale et d'accès aux soins. Elles regroupent sur un même site une offre médicale diversifiée généraliste et spécialisée. Le secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville s'engage dans le domaine de la santé, et soutient la création de ces maisons de santé car la première des libertés, c'est la santé !

Sourdun, un internat 100% excellence

Fin août 2009, c'est la rentrée à Sourduin (77) et 120 élèves de quatrième, troisième et seconde, issus de milieux défavorisés, intègrent l'internat d'excellence. Un établissement encore unique en son genre, voué à une seule cause : favoriser l'épanouissement scolaire de ces enfants et leur ouvrir des perspectives d'avenir professionnel.



« Nous leur demandons le strict maximum »... Cette phrase de Diane Delamarre, professeur de lettres classiques et de théâtre à l'internat d'excellence de Sourduin, le proviseur aime à la citer pour résumer l'objectif de l'établissement. Jean-François Bourdon est un homme affable... et content : cette nouvelle expérience – pour laquelle il s'est porté volontaire comme l'ensemble de la communauté pédagogique composée de quinze professeurs, douze surveillants et deux conseillères principales d'éducation –, il y croit. « Ici, on tente quelque chose de nouveau : donner à des jeunes issus de milieux défavorisés les meilleures conditions pour leur permettre de s'épanouir correctement », explique-t-il. Cent vingt jeunes ont été sélectionnés pour cette première rentrée, répartis en six classes de quatrième, troisième et seconde. Dès l'an prochain, l'internat en comptera 320, pour atteindre 550 en 2011, répartis entre la sixième et le niveau bac+2 (prépa et BTS).



Jean-François Bourdon, proviseur

Ni les mauvais ni les très bons

Les jeunes collégiens et lycéens ont tous suivi le même parcours pour arriver jusqu'à Sourduin : suite à un appel à candidatures relayé par les principaux des collèges de l'académie de Créteil, parents et enfants ont rempli un dossier et écrit une lettre de motivation. Sur les 400 candidats à l'internat, 120 ont été retenus, issus à 75 % des quartiers de l'Est francilien. « Pour être sélectionné, explique Jean-François Bourdon, il faut avoir des capacités scolaires et des conditions de vie – mal logement, problèmes familiaux, sociaux ou économiques... – rendant

difficile un bon travail scolaire. En résumé, nous n'avons pris ni les mauvais élèves ni les très bons, mais ceux pour lesquels il sera plus simple de réussir ici que chez eux. » 95 % d'entre eux sont boursiers ; l'internat est pour eux totalement gratuit, le financement émanant du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur, du ministère des Sports et du secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville, via l'AcSé. Le recrutement des élèves sera progressivement diversifié pour assurer la mixité sociale, conformément aux souhaits de Fadela Amara.

Ici, rien n'a été laissé au hasard. Après les cours, la fin de journée est consacrée à des heures d'études encadrées par des surveillants et des professeurs, mais aussi à de nombreuses activités culturelles et sportives. Le lieu s'y prête. L'établissement a pris place, en effet, dans une ancienne caserne de hussards bénéficiant d'un terrain de 25 hectares, et les activités proposées vont aussi bien de l'équitation à l'escrime, de la natation au tir au pistolet... Diane Delamarre, cavalière passionnée, est en charge de monter le centre équestre : « Nous sommes tous plurifacettes. C'est ce qui me plaît ici : qu'en plus de l'innovation pédagogique, du cadre de l'internat ou encore de l'accent mis sur la pédagogie de projet, on nous demande de mettre à profit nos compétences diverses au-delà de nos disciplines. »

Quant aux activités culturelles, l'offre est pléthorique : atelier photo, éducation aux médias, théâtre, danse, cuisine, etc., sans oublier les cinq sorties programmées sur l'année, à l'opéra et à la scène nationale de Sénart. Jean-François





Bourdon insiste : « *L'ouverture culturelle, c'est important. Leur proposer des choses nouvelles, ça fait partie de notre travail. L'idée, c'est aussi de lutter contre l'autocensure en termes d'études et de projet professionnel, et de leur faire prendre la mesure du champ des possibles.* » Et pour ce faire, une heure d'orientation est proposée chaque semaine à l'ensemble des élèves. Au programme : se repérer dans le dédale des filières et des métiers. Autre activité obligatoire : la chorale. Le proviseur commente : « *C'est important de travailler sur l'expression orale, la représentation en public, la voix... des qualités qui ne sont pas, à mon sens, assez prises en compte dans notre système éducatif.* »

Premier bilan

Un mois après l'ouverture de l'établissement, les différents acteurs de l'internat esquissent un premier bilan. Diane Delamarre se dit enthousiaste à enseigner à Sourduin : « *Ici, je ne suis pas obligée*

de me battre pour faire du théâtre, de la pédagogie de projet ou amener les élèves au spectacle. Et puis nous formons une vraie équipe qui travaille en transdisciplinarité. » Les élèves, eux, sont plus partagés. Achraf, 15 ans, est venu à Sourduin pour travailler et, dit-il, « *avoir un meilleur futur* ». Issu d'une cité de Pantin, il apprécie les heures d'études, l'absence de bruit, les activités sportives, etc. Il met en revanche un petit bémol sur les locaux – chambres et douches – et surtout sur l'absence de temps libre. Toutefois des investissements supplémentaires ont



d'ores et déjà été prévus. D'autres élèves de troisième abondent : pas de télévision ni d'accès libre à Internet, des journées de travail pouvant s'étaler de

7 heures jusqu'à 21 heures en cas d'heures d'études supplémentaires, ça fait long... trouvent-ils, sans oublier que la famille et les amis peuvent manquer à ces adolescents comme les autres.

Jean-François Bourdon ne nie pas la difficulté de les mettre au travail et, pour certains, de les faire rentrer dans le rang, mais aussi de « *construire l'avenir tout en faisant fonctionner le quotidien* ». Encore en phase de rodage, l'internat d'excellence de Sourduin n'en espère pas moins atteindre son objectif principal : donner le maximum à ceux qui en ont le plus besoin et l'envie. ■

— Anne Dhoquois,

— Reportage photos : Xavier Testelin/Cit'images

En savoir +

— www.espoir-banlieues.fr
(rubrique éducation)



Internats d'excellence, mode d'emploi

Les internats d'excellence ont été lancés à la rentrée 2008 dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues. Ils consistent à labelliser des places au sein d'internats existants en vue d'accueillir des jeunes issus des quartiers, dans une démarche de mixité sociale. À ce jour, 2 900 places ont été labellisées dans 444 établissements (collèges et/ou lycées) situés aux quatre coins du territoire. L'objectif, à l'horizon 2013, est d'en labelliser 1 000 de plus. Chaque établissement accueille ainsi en moyenne six à sept élèves issus de quartiers. Pour exploiter au mieux leur potentiel, chacun bénéficie d'un suivi individualisé *via* notamment l'accompagnement éducatif (heures de soutien en fin de journée, activités scolaires et éducatives) et le programme de réussite éducative (suivi du jeune par différents professionnels – professeur, éducateur, psychologue... – afin d'identifier les problèmes éventuels et d'y répondre).

Dans la plupart des cas, les jeunes internes ont été orientés vers les internats d'excellence par la communauté éducative de l'établissement précédent, sur des critères de niveau scolaire et d'environnement familial. Ces établissements sont financés conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et le secrétariat d'État chargé de la politique de la ville, *via* l'Acse. Concrètement, chaque académie a en charge de repérer les établissements qui pourraient être concernés par la mesure en termes d'accessibilité, de conditions de travail, de places vacantes, etc. Puis, l'Éducation nationale opère les choix et labellise. En projet : l'ouverture, d'ici à 2011, d'une dizaine d'établissements dédiés aux internats d'excellence, du même type que celui de Sourduin, l'objectif étant de couvrir des zones où l'offre d'internat est déficitaire par rapport aux besoins ; c'est le cas notamment aux abords des grandes agglomérations.

Regards croisés

L'enseignement



Richard Descoings

— Conseiller d'État, directeur de Sciences Po Paris depuis 1996, initiateur en 2001 de la nouvelle filière Sciences Po ouverte à des lycées en ZEP. Chargé de mission sur la consultation nationale de la réforme des lycées, il a remis son rapport au président de la République le 2 juin dernier.

« Sciences Po reste un exemple, j'aimerais qu'il devienne banal... »

« Choisir Sciences Po est un suicide intellectuel », vous avait dit un prof. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

C'est l'une des premières expériences où j'ai appris qu'il fallait faire très attention aux conseils d'orientation donnés aux jeunes. Il faut être d'autant plus prudent que les systèmes d'orientation sont imprudents ! Les jeunes ne savent souvent pas eux-mêmes ce qu'ils vont devenir, alors comment peut-on le dire à leur place ? C'est compliqué, car il faut refuser à la fois la démagogie et le laxisme.

Comment fonctionne votre filière d'accès spéciale pour les élèves issus des ZEP ?

J'ai créé cette nouvelle filière à Sciences Po en 2001. Nous avons signé un partenariat avec soixante-dix lycées en ZEP, et leur avons délégué le soin de présélectionner une partie de nos étudiants. On s'appuie ainsi sur les professeurs et on leur fait confiance pour constituer un vivier de candidats. Pour être admis, les candidats passent ensuite par un oral. Aujourd'hui, 600 étudiants sur 5 000 en cours de scolarité ont été recrutés suivant cette filière.

C'était une première en France. Quel écho a-t-elle reçu à l'époque ?

En France, on n'est pas encouragé à devenir pionnier. C'est un pays de tradition et de répétition. Et les grandes écoles sont complètement dans ce système-là, au nom d'une soi-disant égalité républicaine : le même concours pour tout le monde. Et puis, il y a des phénomènes de castes. Dans les toilettes de la rue Saint-Guillaume, des inscriptions disaient « Sciences Po, ce n'est pas La Courneuve ». Du racisme social, plus que du racisme tout court.

Cela dit, un grand patron comme Gérard Mestrallet, pur produit de la méritocratie à la française, peut aujourd'hui affirmer que « la diversité, c'est un avantage concurrentiel pour les entreprises ». Quel chemin parcouru !

Et finalement vous avez été copié...

Je préférerais l'être davantage. Dans leur politique de recrutement, les entreprises ont fait des progrès considérables, voire ont changé de vision. La loi de 2007 sur les universités marque une réelle avancée dans la mesure où l'insertion professionnelle fait désormais partie de leurs missions. Les administrations publiques sont à la traîne, sauf dans l'armée et la police, tandis que beaucoup de grandes écoles font du malthusianisme social. Sciences Po reste un exemple, j'aimerais qu'il devienne banal...

Vous dites volontiers qu'on est toujours le « banlieusard » de quelqu'un...

J'ai vécu cela moi-même... Quand j'ai obtenu un bon classement à la sortie de l'ENA, certains sont venus me dire « T'es qui, toi ? ». Je ne faisais

pas partie des écuries traditionnelles et autres réseaux. Trop de gens ont besoin de mépriser les autres pour exister. C'est une faiblesse.

En juin dernier, vous avez remis au président de la République un rapport sur la réforme du lycée. Un mot sur ce rapport ?

On propose de revoir de fond en comble le système d'orientation et de sauver les sections industrielles de la voie technologique (STI) : 10 à 15 % des lycéens, qui sont les futurs cadres intermédiaires de l'industrie, sont aujourd'hui oubliés.

Que pensez-vous du projet de faire passer les classes prépas à 30 % de boursiers ?

C'est un remarquable objectif qui met les grandes écoles au pied du mur. Avec 30 % de boursiers dans les prépas dès cette année, nous verrons : si dans deux, trois ou quatre ans, nous avons toujours aussi peu de boursiers dans les grandes écoles, personne ne pourra plus dire que c'est faute de candidats...

Un journaliste vous a dépeint comme un « maître dans l'art de jouer avec le feu ». Avec quel feu jouez-vous aujourd'hui ?

L'image m'amuse. Jouer avec le feu, c'est manier le silex en prenant garde de ne pas se brûler. Il faut avoir des idées iconoclastes, en restant positif, sans faire exploser le système. J'observe que toutes les révolutions ont fini par se retourner contre le peuple.

— *Propos recueillis par Jacques Tiano*

En savoir +

— www.richard-descoings.net



30% de boursiers en prépas

On compte désormais 30 % de boursiers en classes préparatoires, contre 23 % l'an dernier. L'ouverture sociale et la diversité sont donc bien en marche, notamment grâce à :

- la réforme des bourses, avec la poursuite de la hausse des seuils. Sont désormais éligibles, sur critères sociaux, les étudiants dont le revenu familial est inférieur à 32 440 euros par an, contre 27 000 euros en 2007.
- le rôle du dispositif Admission post-bac, qui a permis de lever les tabous et de briser les réticences des élèves en leur proposant automatiquement, au cours de leurs vœux en classes préparatoires, de faire une simulation de bourses.
- les Cordées de la réussite, qui démystifient, aux yeux des élèves, les classes préparatoires et les concours des grandes écoles.

supérieur pour tous !

« Réussir... pour mes parents qui ont tout sacrifié. »

Mohamed El Karf

— Scolarisé à Argenteuil, il bénéficie du programme « Une grande école, pourquoi pas moi ? » créé par l'ESSEC. Après son bac ES (2007), il obtient un CDD chez Accenture. En 2008, il intègre l'École supérieure du commerce extérieur où il est, aujourd'hui, en deuxième année.



Ce fils d'immigrés marocains, français né en France, raconte avec jubilation son parcours et comment le programme de l'ESSEC, « Une grande école, pourquoi pas moi », y a été décisif... Mohamed a grandi à Argenteuil dans un milieu populaire. « Mais attention, précise-t-il d'emblée, j'ai eu une jeunesse agréable, loin du sombre tableau des banlieues montré par les médias. » Les enfants El Karf sont tous de bons élèves – « La moindre des choses, tant nos parents se sacrifient pour nous ! ». À son entrée au lycée, comme tous ses copains de la ZEP, son horizon postbac se limite à la fac ou un BTS. Entreprendre des études plus ambitieuses reste inimaginable. Une réunion d'information sur le programme de l'ESSEC à destination des jeunes de quartiers défavorisés va pourtant lui permettre de rebattre ses cartes. « Une grande école, pourquoi pas moi ? » propose à quelques jeunes, durant leurs trois années de lycée, de bénéficier d'un accompagnement spécifique – « une sorte de nouvelle fenêtre sur le monde » – qui leur offre la possibilité d'envisager différemment leur avenir, de dessiner une ambition professionnelle et d'acquérir des moyens pour y parvenir. Les places sont rares – seulement 198 élèves depuis la création du programme en 2002 –, mais Mohamed est enthousiasmé. Sa détermination fera fi des obstacles : « C'est mon premier véritable succès dans la vie », lance-t-il avec fierté et émotion.

J'ai vécu cette période comme un conte de fée postmoderne.

Une nouvelle fenêtre sur le monde

Ainsi, pendant trois ans, une fois par semaine, un « taxi » – Mohamed insiste sur ce point – vient le chercher à Argenteuil et le dépose à Cergy-Pontoise au siège de l'ESSEC. Pris en charge par des tuteurs, étudiants de l'école, il découvre l'actualité, lui qui n'avait jamais lu

que des journaux sportifs ; il s'initie au théâtre, visite des entreprises, perfectionne son anglais, explore les différentes filières qui s'offrent à lui. Il vit cette période initiatique « comme un conte de fée postmoderne ».

Le doublé gagnant

Le bac en poche, mention assez bien, il est admis pour une prépa HEC dans un lycée privé catholique à Évreux. Pour l'aider à payer ses études, son père décide de vendre sa voiture. Mais à l'internat d'Évreux, le carrosse se transforme en citrouille. Les locaux sont vétustes, limite insalubres, la discipline quasi militaire (interdiction de sortir de l'école pendant la semaine), les horaires de repas stricts. « J'ai claqué la porte », raconte Mohamed. Ne manquant ni de charisme ni de culot, il contacte alors Accenture (où il avait déjà effectué un stage) et décroche un CDD. Parallèlement, il prépare le concours de l'École supérieure du commerce extérieur (ESCE).

Résultat : il réussit son concours... et Accenture lui propose un CDI ! Il n'en est toujours pas revenu. Il choisit alors de poursuivre ses études. Un choix judicieux, puisque Accenture décide de lui attribuer une bourse annuelle de 3 000 euros au titre d'un programme d'aide aux jeunes en difficulté, et lui donne rendez-vous à la fin de sa scolarité.

Aujourd'hui, Mohamed entre en deuxième année de l'ESCE et fourmille de projets. « La principale barrière reste l'argent », raconte-t-il. Cet été, il a trouvé un job à Argenteuil, mais pendant la scolarité, quand trouver le temps de travailler ? Déjà, il envisage des pistes... Faisons-lui confiance pour décrocher de nouvelles lunes. ■

— Jacques Tiano

Les Cordées de la réussite

Porter à 50 % d'une classe d'âge le taux de diplômés de l'enseignement supérieur et garantir à tous l'égalité des chances : c'est le défi que s'est lancé le gouvernement. Les Cordées de la réussite en sont l'un des bras armés. Elles instituent un partenariat entre des établissements de l'enseignement supérieur et des lycées situés dans des quartiers prioritaires. Ce partenariat peut prendre la forme de tutorat, d'accompagnement académique ou culturel, ou encore d'internat. Des entreprises, partenaires de ce programme, proposent des simulations d'entretiens de recrutement et des offres de stage aux jeunes impliqués dans ce dispositif ambitieux. En 2009, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que de la secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, ont labellisé 142 cordées, soutenues à hauteur de 2 millions d'euros.

En savoir +

— www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
— www.espoir-banlieues.fr

Emploi

Ces jeunes qui créent leur entreprise

Zoom sur quatre chefs d'entreprise Talents des cités

Participez aux Talents des cités 2010



Le concours est coorganisé en partenariat avec le Secrétariat général à la Ville, la Caisse des dépôts et les Boutiques de Gestion, avec l'Anru, l'Acisé, les Caisses d'Épargne, le groupe Casino, les Fondations d'entreprise SFR et RATP, GDF Suez, Talan, le Groupe HEC, FinanCités, la Presse quotidienne régionale, le Club du XXI^e siècle, Public Sénat et France Télévisions. Il s'agit de promouvoir et d'encourager les créateurs d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Depuis son lancement en 2002, 260 créateurs d'entreprise, âgés de moins de 40 ans et issus ou s'installant en zones prioritaires de la politique de la ville, ont ainsi été distingués. Plus de 60 % d'entre eux sont toujours en activité.

Calendrier du concours 2010

Le concours 2010 sera lancé en mars. Les participants peuvent s'inscrire en ligne dès novembre 2009, sur www.talentsdescites.com. Ce concours se déroule en trois étapes majeures :

- juin-juillet : une sélection au niveau régional (après validation du projet par une structure d'accompagnement à la création d'entreprise ou accompagnement par une boutique de gestion) permet de choisir les lauréats régionaux.
- septembre : un jury national sélectionne les lauréats nationaux.
- octobre : remise des prix au Sénat.

En savoir +

— www.talentsdescites.com

Créée en 2002 et portée par le secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville et le Sénat, « Talents des cités » est une initiative destinée à encourager les créateurs d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les lauréats désignés chaque année bénéficient du soutien logistique et financier de nombreux partenaires publics et privés afin de mener à bien leurs projets.



Aulnay-sous-Bois / Quartier de la Rose des vents

Alliance & Co (SARL), bientôt trois emplois ?

Lorsque fin 2006, la loi impose la collecte sélective des déchets non dangereux des équipements électriques et électroniques (D3E), Douada Sanongo, employé cadre de vie à Plaine Commune (93), est chargé de ce dossier. « J'ai vite réalisé que les entreprises ne connaissent pas la loi et que les collectivités peinaient à organiser la collecte. » Soutenu par la Maison de l'entreprise et de l'emploi, il décide de créer en août 2008, avec son frère Bassimory (26 ans), Alliance & Co, une société sans activité « pour ne pas avoir les frais de création avant d'avoir les clients et les rentrées d'argent ». Car, si le projet est simple (collecter les D3E à la demande), la mise en œuvre nécessite beaucoup de démarches (auprès des entreprises et des collectivités) et des partenaires.

Douada décide alors de cumuler son emploi et le lancement de sa société. En janvier 2009, quelques PME et la mairie d'Aulnay-sous-Bois lui permettent enfin de voler de ses propres ailes. Il espère créer, en 2010, trois emplois, celui de son frère qui gère la logistique et le transport, le sien et enfin celui d'une secrétaire... Alliance & Co est l'un des lauréats des Talents des cités 2009. Au-delà de cette distinction, il sait ce que ce concours lui a apporté : « Qu'un jury régional, puis un jury national aient cru en mon projet, à sa viabilité, cela rend fort, et c'est aussi ce dont on a besoin pour pouvoir surmonter les obstacles administratifs, financiers... à la création d'entreprise. »

Contact :

Alliance & Co
Tél. 06 13 22 10 01 - dsanogo@alliance-eco.com
www.alliance-eco.com

- Lauréat régional Talents des cités 2009 - Création : 3 000 euros dotés par l'Acisé.
- Lauréat national, parrainé par GDF SUEZ.

Talant / Quartier
Belvédère

Horizon des événements : un autre voyage

Infographiste, directrice éditoriale et artistique, Karine Meuzard, 35 ans, veut réaliser un vieux rêve : créer une maison d'édition de livres électroniques à lire sur différents supports numériques – ordinateurs, liseuses e-paper, téléphones portables – en plusieurs langues, adaptés aux personnes mal ou non voyantes... des livres disponibles sur un site Internet dédié, la librairie virtuelle. « Mon projet éditorial est d'ouvrir l'esprit aux différences culturelles, aux diversités naturelles et humaines », confie Karine qui cible les enfants avec des ouvrages sur la découverte de l'environnement, la sensibilisation à l'histoire de la planète et à son devenir, des guides pour « voyager autrement », des récits d'aventures humaines... Grâce à la Boutique de Gestion de Côte d'Or, qui lui apporte son soutien, Horizon des événements devrait démarrer en janvier 2010, à Talant, quartier Belvédère.

Contact :

Horizon des événements SARL

— Lauréat national Talents des cités 2009 - Émergence : 1 500 euros dotés par la Caisse des dépôts. Parrainé par Talan, Club du XXI^e siècle
Projet suivi par la Boutique de Gestion de Côte d'Or.



© Talents des cités

Nice / Quartier Ouest

Delta Sun : entreprendre à quatre

Ils sont quatre amis, moyenne d'âge 24 ans, avec peu ou pas de diplômes, et ont créé, fin 2008, Delta Sun, une société (SARL) d'études, de vente et d'installation de panneaux photovoltaïques. Xavier Thomas, son frère Cédric, Jassem Arbi et Bahasani M'Balía étaient vendeurs dans une boutique de prêt-à-porter. Embauchés comme commerciaux dans une société d'énergies nouvelles, ils découvrent un secteur d'activité passionnant et à fort potentiel : le marché français du solaire photovoltaïque a triplé en 2008. « Pourquoi pas nous ? », songent-ils. « Le désir d'entreprendre a été spontané. Quelques embûches, mais également de belles rencontres nous ont permis de devenir de jeunes entrepreneurs. » La mission locale Nice Ouest les soutient, la Boutique de Gestion ACEC les accompagne dans leur développement, la Ville de Nice leur propose de s'installer dans une pépinière d'entreprises à Nice Ouest. Aujourd'hui, Delta Sun compte quatre emplois – les leurs – et s'appuie sur le savoir-faire de deux sous-traitants. Avec

45 % de particuliers, 20 % d'industriels, 15 % de collectivités et 20 % de syndicats de copropriétés comme clients, leur carnet de commandes est bien rempli, soit deux embauches à la clé pour 2010.

Contact :

Delta Sun
Tél. 06 98 85 98 99
deltasun@hotmail.fr
www.delta-sun.fr
— Lauréat régional Talents des cités 2009 - Création : 3 000 euros dotés par l'Acse.
— Lauréat national, parrainé par Financités.



© Talents des cités

Sally's story

Sally Bennacer a une trentaine d'années quand elle crée sa propre entreprise. Dix ans plus tard, elle est une patronne comblée... et prépare le lancement du Club des Talents des cités.

« Entrepreneur un jour, entrepreneur toujours », telle est la devise de Sally Bennacer, jolie dame d'une quarantaine d'années, coquette, chaleureuse... et femme d'affaires aguerrie. Du courage, il en aura fallu à cette battante, issue d'une fratrie de huit enfants abandonnée par le père. Poursuivant des études en ergonomie, elle doit travailler en parallèle pour subvenir à ses besoins et à ceux de son entourage. Elle est alors employée à mi-temps chez un storiste qui lui propose de l'embaucher à plein temps. « Je n'avais pas trop le choix, j'ai accepté », relate Sally qui s'inscrit toutefois au Cnam « pour ne pas abandonner totalement ses études ». Mais sa carrière prend le dessus et après huit ans dans l'entreprise, la jeune femme est passée d'employée administrative à cadre commercial. C'est à ce moment-là – nous sommes en 1999-2000 – que son désir « de toujours », celui de monter sa propre entreprise, la démange. Sally démissionne pour s'installer à son tour comme storiste. Durant deux ans et demi, elle travaille double, la journée dans son entreprise Art and blind, le soir dans un restaurant !



© Talents des cités

Aux moments de courage succède souvent l'abattement. « Je faisais tout toute seule, se souvient Sally. Parfois on doute, d'autres fois on cherche seulement un conseil... Je ne savais pas à qui m'adresser ! ». En 2002, le concours Talents des cités est créé, qui récompense la jeune femme et son courage. Outre l'argent – 5 000 euros à l'époque –, la rencontre avec les autres lauréats lui provoque un déclic. « J'ai enfin pu échanger avec des entrepreneurs qui rencontraient les mêmes difficultés que moi. J'ai alors réalisé que ce que je vivais, ma solitude, mes angoisses, mes doutes, mes problèmes de trésorerie, etc., était

normal », confie-t-elle. Aujourd'hui, dix ans après s'être installée, Sally relate son parcours le sourire aux lèvres. Aujourd'hui, elle emploie cinq personnes dans sa structure initiale, en a créé une autre composée de deux poseurs, associés de l'entreprise. Elle a également ouvert un deuxième point de vente et envisage d'en ouvrir bientôt un troisième dans les beaux quartiers de la capitale, ainsi qu'un atelier de fabrication. Femme dans un métier d'hommes, elle s'est imposée « grâce à une bonne connaissance des produits et une crédibilité liée à l'ancienneté », affirme-t-elle.

Le Club des Talents des cités

Tout ce chemin parcouru, Sally Bennacer souhaite désormais le partager. C'est dans cet esprit qu'avec d'autres lauréats, elle vient de décider de lancer le Club des Talents des cités. « Au départ, on souffre tous de la solitude de l'entrepreneur. Alors, l'idée, c'est de créer un réseau d'échanges, sociaux mais aussi de business, pour pouvoir être plus forts, aider les nouveaux à pérenniser leur entreprise, répondre à leurs questions... », expose Sally.

Pour l'instant, seul un forum de discussion a été ouvert sur un site. Lors de la remise des prix 2009, le dîner sera organisé par le club. En projet toujours : un agenda sur lequel figureront des portraits de lauréats, une idée de cadeau pour les clients et les parrains des uns et des autres. « Le club, c'est une façon de prêcher par l'exemple, de donner envie à d'autres mais aussi de faire en sorte que les créateurs d'entreprise qui ont osé se lancer avec tout le courage que cela nécessite ne l'aient pas fait en vain, affirme Sally. Ce prix, cela nous donne de la visibilité. À nous de montrer qu'on a eu raison de nous choisir et que nous sommes des acteurs importants de la vie économique française. » À terme, des référents régionaux feront vivre leur réseau local et relaieront les informations à des référents nationaux. ■

— Anne Dhoquois

Contact :

— www.club-talentsdescites.com

Rénovation urbaine

Un ballon d'oxygène à Garges et Valence

Transformer de manière durable les quartiers les plus en difficulté, impliquer dès que possible les habitants dans le développement des projets, améliorer leurs conditions de vie... c'est l'ambition du programme national de rénovation urbaine depuis 2003. Zoom à Garges-lès-Gonesse et Valence, où les projets bénéficient d'une accélération grâce au plan de relance.



À Garges-lès-Gonesse, deux conventions ont été signées avec l'Anru pour la rénovation des trois quartiers de la Muette, des Doucettes et de la Dame blanche Ouest. Le premier programme sera achevé fin 2011, les deux autres fin 2012.

Deux villes, une priorité

À Garges-lès-Gonesse et Valence, le plan de relance va permettre de transformer en profondeur plusieurs quartiers.

Garges-lès-Gonesse, « une ville du Val-d'Oise qui ressemble à s'y méprendre aux grands ensembles de la Seine-Saint-Denis », indique Frédéric Meynard, directeur du développement de la ville. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la commune compte 53 % de logements sociaux et 35 % de copropriétés dégradées ; 70 % de son territoire est classé en ZUS. À cela s'ajoutent une concentration de personnes rencontrant de graves difficultés économiques, de nombreux primo-arrivants et des entreprises qui brillent par leur absence, le tout faisant de Garges-lès-Gonesse l'une des communes les plus pauvres de l'Île-de-France. Bref, la ville est une candidate idéale à

la rénovation urbaine – l'ensemble de son patrimoine urbanistique, totalement obsolète, a été construit dans les années 1960 – et dès 2005, une première convention est signée avec l'Anru sur le quartier de la Muette. L'avancement permettant de préciser les besoins urbains et de les faire évoluer, divers avenants aux conventions ont amené les projets du quartier de La Muette à 175 millions d'euros dont 65 millions de subventions Anru et celui de la Doucette à 214 millions d'euros dont 86 millions de subventions Anru. Au programme : destruction, reconstruction, réhabilitation, résidentialisation, équipements publics, aménagement des espaces publics, etc.

En tout, un tiers du parc de logements de la ville est concerné.

Une exigence de qualité préservée

Sur la Muette précisément, quartier autrefois composé de 90 % de logements sociaux et 10 % de copropriétés, un important effort de diversification de l'habitat a été mené dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Cinq cents logements sociaux ont été détruits ; les familles ont toutes été relogées : 20 % sur d'autres villes, 35 % sur d'autres quartiers et 45 % sur le même quartier. Frédéric Meynard précise : « L'offre de logements sociaux a changé ; on ne fait plus la différence entre les HLM, petites



© Romain Boudreaux / OPH de Valence

Valence, démolition de l'immeuble Aravis en février 2009.

unités de 30 à 40 logements, et les copropriétés. Nous proposons par ailleurs une diversification quant aux modes d'habitat via l'accession à la propriété. » Avant le plan de relance, plus de la moitié du projet concernant la Muette avait été réalisé mais, face à l'augmentation des prix du bâtiment, la ville avait dû revoir à la baisse ses ambitions. « Le plan de relance dotant la ville d'une enveloppe de 4,5 millions d'euros supplémentaires, via l'Anru, nous a permis de maintenir le programme tel qu'il avait été conçu au départ. Avant son adoption, nous réfléchissions aux économies que nous pouvions réaliser. Nous aurions dû par ailleurs retarder certains travaux. Grâce au plan, nous avons conservé l'exigence de qualité ; à l'égard de la population, c'est très important de tenir ses promesses et de finir le programme dans les temps. » Si cette même population n'a pas été concertée sur l'utilisation de cette rallonge financière, elle l'avait été en amont sur l'ensemble du programme de rénovation, mettant en exergue le besoin en équipements publics. « Grâce au plan de relance, nous avons pu finaliser des travaux particulièrement visibles et importants pour

les habitants, à savoir la reconstruction d'un centre social et la construction d'un gymnase », précise le directeur du développement. Le programme de rénovation sera clôturé fin 2011 sur le quartier de la Muette, fin 2012 sur les autres, les travaux venant tout juste de commencer. Concernant le premier chantier, Maurice Lefèvre, maire de Garges-lès-Gonesse, esquisse un bilan : « Il y a quatre ans, les habitants voulaient tous quitter le quartier. Grâce aux travaux engagés, nous avons totalement changé son image. Preuve en est, nous avons reçu beaucoup de demandes pour y rester après sa réhabilitation. C'est la meilleure évaluation possible du chemin parcouru. »

À Valence, le projet de rénovation urbaine a tout juste débuté. La première subvention de l'Anru, d'un montant de 2,5 millions d'euros, a permis d'engager des travaux sur le quartier du Plan, situé en ZUS, à l'automne 2008. Un immeuble de 112 logements – les Aravis – est alors détruit, et un programme d'aménagements divers et de reconstruction est mis en chantier.

Déclencher des processus de concertation

Grâce au plan de relance, de nouveaux projets sont intégrés au programme initial. L'ensemble bénéficie d'une subvention Anru de 20,8 millions d'euros, dont 4,4 millions au titre du plan de relance. « Avec cette rallonge, nous avons pu engager les travaux qui auraient été, sinon, retardés. Cela nous a en effet permis de mettre

en place une équipe dédiée, de réaliser l'aménagement du lieu laissé vacant par la démolition – création d'un parc et construction d'un petit bâtiment – et d'enclencher la maîtrise d'ouvrage de deux autres chantiers de construction de logements en centre-ville et sur le site d'une école désaffectée », déclare Hubert Tixier,

président de l'OPH de Valence. Sur ce même quartier, des commerces et des services de proximité seront également implantés à la demande des habitants consultés sur cette question, et des travaux de voirie seront engagés.

Par ailleurs, le quartier de Fontbarlettes bénéficie également du plan de relance.

La reconstruction d'un immeuble de vingt-trois logements a ainsi été lancée plus tôt que prévu. Il sera livré fin 2010. Le programme comprend aussi l'extension de jardins familiaux protégés des engins à moteur, une requête spécifique émanant de la population. Enfin, la destruction d'une dalle et de parkings semi enterrés, rendue possible par le plan de relance, a déclenché un nouveau processus de concertation autour de deux questions : comment va être utilisé cet espace et comment envisager le stationnement ainsi que la circulation des véhicules ? Hubert Tixier conclut :

« L'ensemble de ces travaux sur les quartiers concernés nous permet de réaliser une nouvelle organisation de l'espace, de créer des zones d'animation, et rend possible une réappropriation de l'espace public par les habitants... Autant d'actions concrètes et visibles pour tous. » ■

— Anne Dhoquois

En savoir +
— www.anru.fr

350 millions d'euros pour 1 200 nouvelles opérations

Fin 2008, pour maintenir la croissance et soutenir l'économie, le gouvernement établit un plan de relance afin de doper les secteurs les plus touchés en leur attribuant des moyens financiers supplémentaires. Ces moyens sont répartis en deux blocs : des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises (11 milliards d'euros) et des mesures exceptionnelles de soutien à l'investissement public, à l'activité économique, à l'emploi et la solidarité (11 milliards d'euros également). S'ajoutent à ce plan initial des réductions d'impôts, du soutien à l'activité, du confortement des politiques actives de l'emploi ainsi qu'une aide spécifique à l'Outre-mer. Plus de 1 000 chantiers ont été lancés dans ce cadre : des routes, des rails, ponts ou ports, cathédrales, campus ou logements. En matière de rénovation urbaine, l'Anru a bénéficié d'une

enveloppe supplémentaire de 350 millions d'euros sur les 12 milliards déjà engagés. Il s'agit ici d'abonder les opérations de rénovation urbaine bloquées faute de financements suffisants. Ces crédits ont permis d'accélérer et de lancer, en 2009, 1 200 opérations de rénovation urbaine réparties sur 211 communes : 181 millions d'euros de subventions ont été attribués à l'Île-de-France, 169 millions d'euros aux autres régions. Par effet de levier, le plan de relance devrait générer plus de 4 milliards d'euros de travaux dans le secteur de la construction et de l'aménagement, et 48 000 emplois créés ou maintenus dans le BTP.

En savoir plus :
— www.relance.gouv.fr



Désenclavement Plus de transports pour les quartiers...



© Géraldine Chapelier / Cif'images



© Eric Notantami / Cif'images

Pour rétablir l'égalité entre les quartiers et leurs agglomérations, le désenclavement par les transports en commun est le maître mot. Zoom sur les nouveaux projets en Île-de-France et en région.

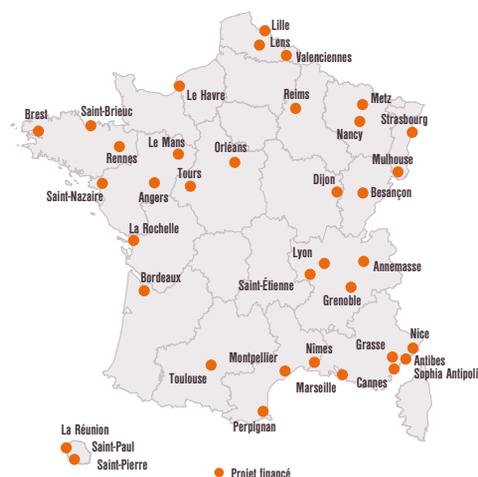
« On peut faire toutes les politiques que l'on veut, si on ne désenclave pas, les résultats escomptés ne seront pas au rendez-vous. » Pour Fadela Amara, il y a urgence car les habitants des quartiers prioritaires n'ont souvent pas la possibilité d'accéder aux bassins d'emploi, aux services publics, aux loisirs. Jean-Louis Borloo, le ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat, s'est engagé très tôt en réservant, dès juin 2008, 500 millions d'euros de crédits dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour l'amélioration de la desserte des transports en commun (240 millions d'euros pour l'Île-de-France et 260 millions d'euros pour la province).

En Île-de-France, le protocole d'accord signé le 13 octobre 2008 entre l'État et la Région pour la mise en œuvre des actions de la dynamique Espoir banlieues prévoit deux types d'opérations. Une première qui est l'accélération de la réalisation de quatre projets de transport en commun en site propre (TCSP) : le barreau de Gonesse, la tangentielle Nord (tronçon central entre Épinay-sur-Seine et Le Bourget), le débranchement du tram-train T4 vers Clichy-sous-Bois et Montfermeil et le tram-train Massy/Évry, et qui représente une aide de l'État de 220 millions d'euros. Une seconde qui est l'amélioration à plus court terme de la desserte par autobus de certains quartiers et dont l'aide de l'État s'élève à 20 millions d'euros.

En province, le premier appel à projets « transports urbains » prévu dans le Grenelle de l'environnement

a été doté de 800 millions d'euros, dont 260 au titre de la dynamique Espoir banlieues. Il a retenu trente-sept projets concourant au désenclavement des quartiers sensibles par la réalisation de lignes de tramway, de bus à haut niveau de service et de métro. Les premières conventions de financement seront signées d'ici la fin de l'année. Enfin, un nouvel appel à projets a été lancé pour financer des projets diversifiés favorisant la mobilité des habitants des quartiers vers l'emploi. ■

— Barbara Domenech



37 projets de transport collectif en site propre retenus en avril 2009 (hors Île-de-France)

36 agglomérations (hors Île-de-France) concernées par ces projets

260 millions d'euros de crédits dynamique Espoir banlieues (en plus des 540 millions d'euros alloués, au titre du Grenelle de l'environnement, aux 50 projets)

...et plus de mobilité

Last but not least, un nouvel appel à projets « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité » a été lancé dernièrement. L'État veut apporter son soutien aux projets agissant sur différentes formes de mobilité : création ou amélioration de services de transport public régulier ou à la demande, mise en place de centrales de mobilité, actions d'accompagnement auprès de différents publics ou réalisation d'aménagements de proximité. Un apport financier de 5 millions d'euros par an pendant trois ans est prévu pour soutenir ces projets. La commission d'examen s'est tenue le 14 septembre dernier.

Découvrir



Homo-ghetto. Gays et lesbiennes dans les cités : les clandestins de la République

De Franck Chaumont
— Ils s'appellent Nadir, Sébastien, Dialo, Nadia... Ils sont blacks, blancs ou beurs. Certains rasent les murs, le regard fuyant ;

d'autres se la jouent viril et vont même jusqu'à « casser du pédé ». Ce sont les homos des cités. Le livre montre de quelle manière ils cachent leur double vie de peur d'être démasqués. Un récit percutant sur le mensonge auquel sont condamnés ces femmes et ces hommes au cœur de leur propre cité.
Éd. du Cherche midi, coll. « Documents », oct. 2009.

Quand les quartiers réinventent la ville : les acteurs de la rénovation urbaine

De Bernard Loche et Chantal Talland
— Urbanistes, architectes, aménageurs, élus... témoignent des différentes facettes de la rénovation urbaine, de la complexité des projets sur lesquels ils travaillent et de la richesse des potentialités sur le terrain.

Éd. Autrement, coll. « Les acteurs de la société », sept. 2009.

La prévention de la délinquance : questions judiciaires

De Robert Bousquet et Éric Lenoir
— À travers l'histoire et l'actualité de cette politique publique autonome, les auteurs présentent de manière pragmatique, entre théorie et pratique, un panorama des dispositifs et expériences françaises et internationales. Un ouvrage soutenu par l'Acse et l'Inhes.

Éd. Puf, oct. 2009.

Approfondir

Le projet urbain participatif - Apprendre à faire la ville avec ses habitants

De Philippe Verdier
— Cet ouvrage propose une double initiation, sociale et spatiale, et une boîte à outils complète pour comprendre ce qu'est la ville et la notion très actuelle de projet urbain.

Coédition Adels / Yves Michel, coll. « Société civile, Guides pratiques de l'Adels », oct. 2009.



Guide de l'accompagnateur bénévole - Agir contre les inégalités scolaires par les équipes de l'Afev

— Ce guide pratique a pour objectif de donner aux bénévoles les clés de réussite et de compréhension de l'accompagnement individualisé d'un enfant.

Éd. ESF, coll. « pédagogie », sept. 2009.

Les jeunes, le sport et la citoyenneté Tome 2

— L'Agence pour l'éducation par le sport (Apels) propose un guide méthodologique destiné à tous ceux qui souhaitent accompagner les jeunes dans leurs projets. Vingt fiches pratiques décrivent ainsi les différentes étapes de la vie d'une association. Publication de l'Injep, n° 100.



Le guide des associations 2009-2010

— Créer une association s'accompagne de diverses formalités. Ce guide propose des modèles de statuts et de lettres, les réponses aux questions les plus courantes, des repères et adresses sur Internet... ainsi que la liste exhaustive des textes

régissant les associations. La Documentation française et les journaux officiels, coll. « Droits et démarches », 2009.

Guide d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale

De Jean-Édouard Grézy et Hélène Duclos
— Le Secrétariat général à la Ville publie ce guide suite à une évaluation menée, en 2007, dans cinq structures de médiation sociale. L'objectif est de présenter une démarche d'auto-évaluation accompagnée, de construire un référentiel et des outils tirés de l'expérience, et de rendre ainsi l'évaluation plus attractive. Éditions du CIV, coll. « Cahiers pratiques », oct. 2009.

Les Missions du possible - Avec et pour les jeunes en parcours d'insertion

De Anne Le Bissonnais
— Le rôle des missions locales, leur travail au quotidien, auprès de ces milliers de jeunes au chômage ou en situation de fragilité. Éd. Apogée, coll. « Les penseurs sociaux », août 2009.

Politique de la ville et santé publique

— Les actes d'un séminaire organisé par la DIV avec la Direction générale de la santé (DGS) fin 2008, à Bordeaux, sur le volet santé des contrats urbains de cohésion sociale. Éditions du CIV, avril 2009.

Écoquartiers : secret de fabrication. Analyse critique d'exemples en Europe

De Taoufik Souami
— À partir d'une analyse fine de grands exemples européens, l'ouvrage étudie les contextes économiques et sociaux qui conditionnent l'initiation des écoquartiers, les grands choix techniques et urbains qui les caractérisent ainsi que leurs écueils. Éd. Les Carnets de l'info, coll. « Modes de ville », mai 2009.

Sur la toile

Liberté

— 16^e film de Tony Gatlif, avec Marc Lavoine, Marie-Josée Croze, James Thierrée (sortie en décembre 2009). Inspiré par des personnages réels, ce film retrace le destin d'une famille tsigane dans la France occupée de 1943.



London river

— La rencontre d'Ousmane, musulman, et d'Élisabeth, catholique, mus par la même douleur et le même espoir de retrouver leurs enfants, partis ensemble en Angleterre au moment des attentats

dans le métro de Londres (2005). Sorti en salle le 23 septembre.

Ces deux films ont bénéficié d'un financement de l'Acse dans le cadre de la commission Images de la diversité.

La vie du web

www.essenregion.org

— Conçu et animé par l'Avise (centre de ressources et plateforme de l'économie solidaire et sociale), ce site présente les politiques et les dispositifs mis en place par les régions en matière d'économie sociale et solidaire.

www.mavillechange.com

— Le site se donne pour objectif de collecter et diffuser la parole des habitants des quartiers d'habitat social en Aquitaine.

www.epra.net

— Le site de l'Epra donne accès à un riche fonds d'archives numériques dans les domaines de la musique, des arts vivants, de la littérature, de la lutte contre les discriminations, avec l'objectif de recueillir la parole des habitants des quartiers populaires. L'Epra est financé dans le cadre de la politique de la ville.

www.projaide.asso.fr

— Ce site met en lien les jeunes porteurs de projets (dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité, de l'environnement, de l'humanitaire...) et les structures d'accompagnement grâce à une solide base de référencement de réseaux d'accompagnement labellisés et reconnus (Points Envie d'Agir, réseau Concordia, Unis Cités, Afev...).

Je m'abonne à Ensemble la Ville

Nom Prénom
Organisme / Institution
Adresse
Code postal Ville
Tél.
E-mail@.....

À renvoyer au
Secrétariat général à la Ville
194 avenue du Président-Wilson
93217 Saint-Denis-la-Plaine Cedex
France

Association Astrolabe

Après l'école, l'apprentissage continue !



© José Nicolas / CDT images



© José Nicolas / CDT images



DR

Bien au-delà du simple soutien scolaire, l'association Astrolabe aide les jeunes bordelais à se réconcilier avec le travail et l'effort. On appelle cela de l'accompagnement éducatif global, et ça marche.

« Personne n'est bon en rien ; il y a forcément un domaine dans lequel chacun excelle. Toute la difficulté est de le découvrir. » C'est animé de cette conviction qu'Yves Mankou dirige l'association Astrolabe, implantée sur le quartier Belcier en pleine mutation, au sud de Bordeaux. Créée en janvier 1996 à l'initiative de quatre associations bordelaises, Astrolabe propose aux enfants et leurs familles un accompagnement éducatif global et bénéficie, à ce titre, de financements de l'Acsé. « On va bien au-delà du simple soutien scolaire », explique le directeur. D'où cette notion de « globalité » qui lui est si

chère : c'est tout l'environnement de l'enfant – scolaire, familial et social – qui est pris en compte pour l'amener à surmonter ses difficultés, à reprendre confiance en lui, à mieux vivre avec son entourage.

« Il ne s'agit pas d'une garderie »

Après la classe et le mercredi toute la journée, jusqu'à soixante-douze enfants du quartier âgés de 6 à 11 ans sont accueillis par les salariés et bénévoles d'Astrolabe dans l'enceinte de l'école Ferdinand Buisson, pour deux heures d'apprentissage scolaire et d'ateliers ludiques, culturels et sportifs. « Attention, il ne s'agit pas d'une garderie, précise Yves Mankou. Nous ne faisons pas de l'occupational, nous construisons un projet. »

**Notre objectif :
créer du lien
entre les gens.**

Les collégiens et les lycéens peuvent également profiter des activités de l'association : trois jours par semaine, à la sortie des cours, ils sont d'ailleurs un certain nombre à se rendre dans un local voisin pour travailler leurs leçons ou monter des projets. « La manœuvre est plus délicate avec les adolescents, car plus ils sont en difficulté, moins ils osent venir à notre rencontre. » Pourtant, ça fonctionne : primé par le dispositif AJC

à Bordeaux, le projet « Ze Débrouille : Tempête de cerveau » a obtenu une aide pour organiser, le 24 octobre, un forum d'échange sur l'autofinancement des jeunes.

Travailler en partenariat

« Au final, toutes nos actions tendent vers un objectif : créer du lien entre les gens. » Professeurs, parents et, si besoin, services sociaux sont donc très tôt associés à la démarche pour favoriser une dynamique coéducative ; mais pas seulement. Pour créer ce lien, l'association organise de multiples opérations solidement ancrées sur le quartier : mise en place d'un réseau d'entraide familiale, opération « Prends soin de toi » avec des professionnels de santé, rencontres intergénérationnelles entre le Pôle Seniors et les enfants, activités autour de la cuisine, carnaval en association avec la Ville... chez Astrolabe, les partenariats sont quasi systématiques. « Nous allons les chercher au gré des besoins et des opportunités, explique le directeur. Institutionnels, associations locales, fondations et entreprises, tous les acteurs de terrain sont des partenaires potentiels. » Mais lorsque le quartier Belcier aura achevé sa transformation, que deviendra l'association ? « Si, comme je l'espère, la mixité des populations est préservée, nous aurons toujours notre raison d'être », positive Yves Mankou. En attendant, si les consignes préconisées par le plan d'urbanisme sont respectées, Astrolabe devrait pouvoir, d'ici deux ans, prendre ses quartiers dans un local au sein même de l'école. « On en revient toujours à la notion de proximité. C'est la clé de la réussite de notre action. » ■

— Angéline Blard

Belcier, un quartier en devenir

Quartier prioritaire de la politique de la ville, le quartier Belcier – qui se situe au sud de Bordeaux, derrière la gare Saint-Jean – a commencé son désenclavement en 2008 avec l'arrivée du tramway. Implanté en zone urbaine sensible (ZUS), estampillé réseau de réussite scolaire, il est aujourd'hui en complète transformation : à l'horizon 2016, le quartier et ses environs pourraient accueillir un gigantesque pôle tertiaire combiné à plus de 500 logements neufs et sociaux.

Contact :

Astrolabe - 5 rue Beck - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 85 74 59